

L'image du jour



Face à la raréfaction et la dégradation des ressources, et à l'insuffisance de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la mobilisation de tous est indispensable

Dessin d'enfants, réalisé dans le cadre du Forum des Jeunes

Fin du 5^{ème} forum mondial de l'eau : place à l'action !

Le 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau se termine ce dimanche. Cette newsletter qui clôture le quotidien que nous vous avons adressé durant toute cette semaine se veut en même temps une invitation pour mobiliser tous les lecteurs et acteurs du secteur. Le forum se termine avec ses recommandations et ses espoirs : en particulier réduire les inégalités d'accès à l'eau et l'assainissement. Il revient à chacun d'entre nous d'être le relais, au Nord comme au Sud, auprès des usagers comme auprès des décideurs politiques, d'une dynamique dont l'objectif est de faire évoluer le secteur. Le 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau a été un lieu de d'écoute et de dialogue. Poursuivons ce dialogue dans chacune de nos organisations, pour être à l'écoute de la demande des populations pour lesquelles nous travaillons afin de répondre au mieux et de manière durable à leurs besoins.

Coopération décentralisée : consolider les pratiques et accroître les synergies avec les bailleurs de fonds

Vendredi, s'est tenu sur le pavillon français de l'eau un évènement parallèle organisé par l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF, www.grandesvilles.org), Cités Unies France (CUF, www.cites-unies-france.org), avec le soutien du pS-Eau.

Un premier « temps local » a proposé une revue des acteurs de la coopération décentralisée, de leurs actions et de leurs impacts sur le terrain. Le maire de la ville d'Angers a présenté son action

internationale dans les quartiers non desservis en eau de Bamako ; la communauté urbaine de Lyon a présenté son programme de renforcement des capacités des acteurs locaux en charge de la gestion de l'eau à Madagascar ; Nantes métropole a présenté son retour d'expériences suite à l'application de la loi Oudin. La ville de Paris a insisté sur la nécessaire mise en cohérence des actions et de l'implication des usagers. La ville de Nancy-Maxéville a souligné sa démarche de mobilisation de tous les acteurs d'un territoire autour de la thématique de l'eau.

Le débat, très animé, a souligné le besoin de focaliser l'action de la coopération décentralisée vers les zones rurales qui sont souvent délaissées. Face au manque de ressources des maires et du personnel technique, le besoin est fort pour partager les compétences qu'ont les collectivités locales françaises. D'une manière plus générale, trois besoins clés ont été identifiés auxquels la coopération décentralisée devrait attacher plus d'importance : la sensibilisation des citoyens au Nord, la formation des partenaires au Sud et la maintenance des ouvrages des services de l'eau et de l'assainissement.

Un second « temps national » a rappelé l'évolution du cadre de la coopération décentralisée en France, avec notamment ses lois phares de 1982 et 1992, ainsi que pour le secteur de l'eau et de l'assainissement la loi Oudin de 2005. Cette seconde partie de session a permis de donner un éclairage détaillé sur la diversité des opérations menées par les différents niveaux de décentralisation : département, région, syndicats des eaux et d'assainissement, et agence de l'eau.

Jacques Oudin, auteur de la loi qui porte son nom, a indiqué que les montants

mobilisés ne permettent pas de soutenir des projets de grande ampleur. Parmi les pistes de mutualisation explorées qui permettent de générer des impacts plus forts sur le terrain, les participants ont cité de la mobilisation de plusieurs partenaires autour d'une initiative régionale ou l'apport des agences de bassin qui peuvent apporter de la cohérence dans les actions tout en mobilisant ses compétences.

Le débat a porté sur l'insuffisante connaissance de la loi Oudin par les collectivités et sur le besoin de bénéficier des enseignements d'expériences existantes. Pourtant, des lieux de concertation existent : groupe d'échange de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée et du Comité National de l'Eau, pS-Eau. Il revient aux collectivités locales de se mobiliser et d'utiliser les guides (notamment le guide de la coopération décentralisée) et outils existants qui proposent un référencement des actions et des acteurs de la coopération décentralisée (www.pseau.org/cdng). Une publication lancée durant le Forum (www.pseau.org) recense les divers mécanismes de solidarité existants en Europe. En effet, il semble nécessaire de mieux partager entre pays européens la diversité des pratiques et de lancer une dynamique d'échange pour accroître l'impact des actions et obtenir des soutiens plus forts de la part des bailleurs.

Le troisième « temps Europe et international » a été ciblé sur l'amélioration des synergies entre bailleurs de fonds et la coopération décentralisée et non gouvernementale. Pour répondre à ce défi, les bailleurs de fonds affichent une réelle reconnaissance de la coopération décentralisée. Cette dernière constitue un levier supplémentaire, assure un rôle clé dans le renforcement des capacités, et fait

partie des rares acteurs en mesure d'accompagner les partenaires du Sud dans la durée. Cet engouement se heurte néanmoins à la difficulté d'articuler sur le terrain et de manière cohérente les actions des bailleurs et celles de la coopération décentralisée. Sur ce point, les participants se sont accordés sur le fait que face à une aide publique au développement française centralisée et relativement homogène, la coopération décentralisée doit être appréciée pour ce qu'elle est : une diversité d'acteurs, d'actions et de méthodes d'intervention.

En cohérence avec la déclaration de Paris sur l'harmonisation de l'aide, cette diversité et cette liberté d'action en appui direct aux collectivités locales et acteurs locaux, ne doivent pas faire oublier le respect des cadres nationaux, seuls garants d'une efficacité à long terme. Les bailleurs de fonds présents ont souligné que l'efficacité de la coopération décentralisée est décuplée si elle est utilisée comme levier pour mobiliser des financements plus importants auprès des institutions financières.

Aides budgétaires, aides sectorielles, décentralisation des aides... La question centrale semble bien être le réel soutien aux institutions locales et nationales afin que l'existence d'un débat démocratique évite la confiscation des apports extérieurs.

L'autre point saillant du débat a été la nécessité de rendre accessible les aides aux collectivités locales du Sud, que ce soit en évitant d'accroître inutilement la difficulté de soumettre des propositions ou en évitant de se cofinancer mutuellement entre programmes multilatéraux.

En conclusion, Charles Josselin, président de Cités Unies France et ancien ministre de la Coopération a formulé des

recommandations ciblées sur la reconnaissance sans réserve de la coopération décentralisée et non gouvernementale en tant que contributeur à l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous. Il a souligné l'importance de bénéficier, sur la base de cette reconnaissance, d'un appui financier accru des bailleurs de fonds. Le déploiement de la coopération décentralisée et la pérennité de ses actions nécessitent par ailleurs une meilleure information à l'échelle européenne sur les initiatives de solidarité ainsi que l'affectation de budgets fixes pour pouvoir conduire des actions dans la durée. Enfin, la dernière recommandation portait sur le besoin de soutenir la coopération polymorphe qu'est la coopération décentralisée, en vue de répondre aux multiples facettes du développement.

Quelle eau pour les villes de demain ?

Aujourd'hui, plus de 50% de la population mondiale vit dans les villes, dans un contexte de pression démographique croissante. Partant de ce constat, l'Agence de l'Eau Seine Normandie (www.eau-seine-normandie.fr) avec l'appui d'autres partenaires a organisé un événement parallèle intitulé « L'eau dans la ville de demain » sur le pavillon français. C'est une réflexion prospective qui a été proposée aux participants, sur la place et le rôle de l'eau dans les villes à l'horizon 2020 – 2050. Les participants se sont accordés sur la nécessité d'intégrer la

question de l'eau très en amont des schémas d'urbanisme et de planification. La valorisation des eaux de pluie et des eaux usées a été identifiée comme une piste prometteuse dans les contextes d'éloignement ou de raréfaction de la ressource. Les débats se sont concentrés sur les questions relatives au développement durable et à l'efficacité technologique. De tous ces débats, deux perspectives fortes ressortent, qui devraient orienter les politiques de l'eau des prochaines années : d'une part l'utilisation de nouvelles ressources face aux changements climatiques, et d'autre part la sensibilisation des citoyens à l'environnement pour encourager de nouvelles formes de rapport à l'eau.

Dernière minute : inquiétude des collectivités locales à Istanbul

Au moment de finaliser cette newsletter, les autorités locales et régionales ont manifesté leurs inquiétudes vis-à-vis de la déclaration ministérielle du 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau. Cette dernière ne cite pas les collectivités locales comme acteurs clés pour la gestion des questions liées à l'eau. De leur point de vue, la déclaration d'Istanbul présente un net recul sur leur rôle et sur leurs responsabilités quant au développement de l'accès à l'eau et aux services d'assainissement (www.cities-localgovernments.org).

Envie de connaître les derniers événements du 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau ?

Rendez-vous sur www.worldwaterforum5.org